



BOURSE BERTRAND (bourse avec stage pour l'année 2020-2021)

Depuis 1988, le CENTRE JUSTICE ET FOI (CJF) offre à une personne inscrite à un programme du troisième cycle universitaire **un montant de 8 000 \$**, en échange d'une collaboration à des projets du Centre, dans les domaines compatibles avec la spécialisation de cette personne. Nous attendons de la personne bénéficiaire qu'elle participe à la vie du CJF, **à raison d'environ 40 jours dans l'année (environ une journée par semaine ou selon le projet à réaliser)**, par un apport intellectuel significatif, dans les domaines liés à sa recherche et à son expertise. Les paragraphes qui suivent définissent le Centre justice et foi, les conditions d'attribution de la bourse Bertrand et ce qui est attendu d'un éventuel candidat ou candidate.

Le CJF se définit comme un lieu de réflexion et d'analyse sociale. Il regroupe les activités suivantes : *Relations* (revue d'analyse sociale, politique, culturelle et religieuse, publiée depuis 1941); le secteur Vivre ensemble (centré sur les défis de l'immigration et du pluralisme); le service des activités publiques (ex.: les Soirées Relations). Le CJF est également doté d'une bibliothèque de sciences sociales.

L'équipe du CJF se donne comme objectif de participer à la transformation de notre société en une société juste. Les champs d'analyse privilégiés sont : projet de société (avec une attention particulière pour l'immigration et le pluralisme), critique du néolibéralisme, analyse féministe en regard de la situation des femmes dans la société et dans les traditions religieuses, actualisation du christianisme social. Les tâches plus précises de la personne qui reçoit la bourse sont définies chaque année en fonction des compétences de la personne sélectionnée et des besoins spécifiques du CJF.

On attend de la personne titulaire de la bourse qu'elle ne soit pas uniquement une spécialiste de son domaine mais que son expertise soit liée à une culture plus vaste et à une option humaniste, capable entre autres de saisir les grands auteurs, les grands courants et de faire l'analyse des discours idéologiques.

Pour l'année 2020-2021, nous considérerons en priorité les candidatures des doctorantes et doctorants qui mènent **des enquêtes empiriques** sur le terrain sur des enjeux en phase avec la mission du Centre justice et foi. Nous porterons une attention particulière aux personnes qui peuvent contribuer à la réflexion sur l'une des thématiques suivantes :

- Le travail précaire, notamment les travailleurs migrants temporaires ou sans-statut ainsi que les *working poor*;
- L'itinérance, notamment des personnes âgées ou autochtones ou judiciairisées;
- Les situations de pauvreté.

La personne retenue doit avoir une bonne connaissance des différents champs de recherche dans ce domaine. La collaboration attendue est, entre autres, l'écriture d'articles ou d'un rapport sur la thématique ciblée. La recherche réalisée peut aussi faire l'objet d'un séminaire ou d'un événement public.

LA BOURSE BERTRAND, administrée par le Centre justice et foi est fournie par la Fondation Bertrand, est payable en deux versements. Un bureau est par ailleurs mis à la disposition de la personne sélectionnée pour la durée du stage.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION.

Les personnes intéressées par cette offre de bourse sont priées d'envoyer leur dossier de candidature au Centre justice et foi **avant le 10 mai 2020 à 17h00**. Le dossier doit inclure :

- a) un *curriculum vitae*. Ne pas oublier d'inclure son adresse et son numéro de téléphone;
- b) une lettre expliquant son intérêt et sa motivation à cette collaboration au Centre justice et foi;
- c) un texte ou un article relié au champ de compétence recherché.

L'envoi doit être fait à : centrejusticefoi@cjf.qc.ca.

Les personnes candidates retenues seront convoquées pour une entrevue de sélection.



Élisabeth Garant, directrice générale